

Commissions municipales

Le Conseil Municipal, afin de régler les questions qui lui sont soumises, forme des commissions de travail par thème. Respectant le principe de la représentation dans leur composition, ces commissions permettent l'expression pluraliste des élus de l'assemblée communale.

Chacune des commissions désigne en son sein un Vice-président qui peut la convoquer et la présider dans le cas où le Maire, Président de droit de toutes les commissions serait absent ou empêché.

COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES



COMMISSION ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE



COMMISSION URBANISME / TRAVAUX / ACCESSIBILITE



COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE



COMMISSION CADRE DE VIE / SECURITE / ECONOMIE ET EMPLOI



COMMISSION CULTURE

COMMISSION SCOLAIRE ET MENUS

COMMISSION CIRCULATION

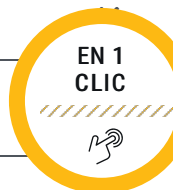
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES/MAPA



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



COMMISSION SOCIALE





Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser